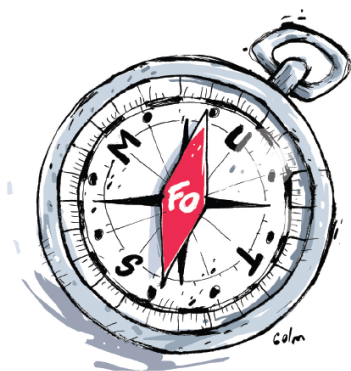


https://snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=154



Les mutations INTRA 2023 commencent le 21 Mars 2023.

- Carrière - Mutations - Mutations intra -



Date de mise en ligne : samedi 11 mars 2023

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

[<https://snfolcdijon.fr/IMG/png/arton40.png>]

Le serveur **SIAM** sera ouvert **du 21 mars 12h00 au 4 Avril 2023 à 12h00**. Il est accessible depuis **I-Prof**. Les demandes de **mutations intra-académiques**, ainsi que les demandes de **postes spécifiques académiques** peuvent être formulées sur **SIAM** dans ces dates-là.

Si vous ou un de vos collègues demandez une mutation intra, ou si vous souhaitez participer au mouvement des postes spécifiques académiques, n'hésitez pas à [nous contacter](#) pour **demandeur des conseils**.

La liste des postes vacants et celle des postes spécifiques académiques ne seront consultables sur le site de l'académie que le 21 mars.

Vous pouvez [lire la circulaire académique du mouvement intra](#) avec les adresses e-mails auxquelles adresser vos différentes demandes.

Vous pouvez aussi [consulter le guide FO sur les mutations intra-académiques](#). Vous pouvez remplir la fiche du SNFOLC qui se trouve dans ce journal, pour que nous suivions votre dossier.

Retrouvez également [les barres de 2021](#) et [les barres de 2020](#).

Si vous êtes concerné, voici le [formulaire à remplir pour faire valoir un dossier handicap](#)

Si vous avez besoin de postuler à un poste spécifique, retrouvez [l'annexe de candidature pour un poste spécifique](#)

Enfin, vous trouverez ici le [calendrier du mouvement intra](#) dans l'arrêté du mouvement intra académique du 2nd degré pour 2023.

Dans tous les cas, **FAITES- VOUS EXPLIQUER** les procédures par nos commissaires paritaires, **FAITES-LEUR VALIDER VOS DEMANDES** avant la date limite !

Les demandes de mutations sont une chose trop sérieuse pour les faire sans assistance ni vérification.

N'hésitez pas à [nous contacter](#) !